

Tourisme, Hôtellerie, événementiel, sport, culture : des mesures de soutien aux entreprises

Le Président de la République a échangé récemment avec les professionnels du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, des loisirs, de la culture et de l'évènementiel. Afin de tenir compte de la situation spécifique des établissements gravitant autour de ces secteurs d'activités, les mesures de soutien du plan d'urgence économique vont être maintenues et renforcées.

Fonds de solidarité, exonération des cotisations sociales pour les TPE et les PME...pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-restaurants-cafes-hotels-entreprises-tourisme>

